

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1077** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

Sur fond de la plainte de JC Muyambo

(Lire en page 12)

E. Stoupis rattrapé par la justice !

Les esprits suffisamment préparés

Vital Kamerhe: le chemin de l'exil !

(Lire en page 3)

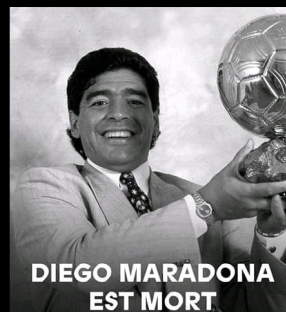


Reportage photographique

Les obsèques du patriarche Kisanga Kabongelo

(P. 7)

Décès de Maradona : l'émouvant hommage de Moïse Katumbi



(Lire en page 11)

Condamné à perpétuité**Le chef milicien Sheka transféré à Kinshasa**

Le chef des Mai-Mai Sheka s'est rendu ce 26 juillet à la MONUSCO. Photo MONUSCO.

Le chef de la milice de Nduma défense of Congo

(NDC), Sheka a été transféré mercredi 25 novembre à Kinshasa par un vol régulier de la MONUSCO. Pour l'instant, les quelques acteurs locaux et politiques de Walikale ne veulent toujours pas se prononcer sur l'arrêt de la cour militaire opérationnelle contre le rebelle Sheka.

Le chef rebelle et jadis responsable de la milice de Nduma Défense of Congo, a été condamné lundi 23 novembre à la perpétuité par la cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu. Il a été finalement transféré à Kinshasa.

Les sources de la mission onusienne au Congo précisent que l'homme qui a endeuillé plusieurs familles dans le territoire de Walikale, ce faiseur des lois, qui a pris des armes contre sa patrie et ses concitoyens, a été embarqué dans un vol régulier de la MONUSCO.

Quant à la question de savoir si ce grand bourreau sera-

t-il incarcéré dans une prison à Kinshasa ou sera-t-il transféré dans une autre prison de haute sécurité, ces sources sont restées muettes.

Par ailleurs, les quelques acteurs coutumiers, politiques ainsi que la société civile du territoire de Walikale, où Sheka avait commis plusieurs exactions, ne veulent toujours pas s'exprimer après l'arrêt de la cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu.

Jusqu'à sa condamnation Sheka était poursuivi pour les faits graves, dont le viol collectif de Luvungi, les pillages et incendie des villages, l'esclavage sexuel, le recrutement d'enfants, etc.

Ntabo Ntaberi Sheka et l'un de ses principaux co-accusés, Nzitonda Habimana Séraphin, ont été condamnés par la cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu, à la peine à perpétuité au terme d'un long procès, qui a duré plus de deux ans.

Kinshasa**Inutile réinstallation de feux de signalisation**

Boulevard du 30 juin à Kinshasa, actuellement doté des feux de signalisation. Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

Des panneaux de feux de signalisation sont en train d'être installés dans différents carrefours de la ville-province de Kinshasa. Ces feux sont déjà opérationnels au croisement des avenues Massamba et OUA, devant l'hôtel Diplomate au quartier GB, au croisement des avenues OUA-Komoriko à Kintambo, et au croisement des avenues Kormoriko-Colonel Mondjiba, devant l'école Aurore à Ngaliema.

Selon le président de la Commission nationale de prévention routière (CNPR), les travaux sont exécutés dans le cadre d'un contrat

signé entre la RDC et l'entreprise SYNTTELL depuis 2016.

Soixante carrefours ont été identifiés à Kinshasa pour en bénéficier, mais ils seront d'abord installés dans trente-six. Le projet cible aussi les provinces.

L'ingénieur Popule, qui est le point focal de SYNTTELL et CNPR, demande aussi aux usagers de les respecter et de les protéger.

Ces feux fonctionnent à l'électricité, mais ils sont aussi munis des batteries leur permettant d'être autonomes pendant un certain temps.

Le ministre britannique en charge de l'Afrique en visite à Kananga

Le ministre britannique en charge de l'Afrique, James Duddridge, a effectué mercredi 25 novembre une visite de quelques heures à Kananga (Kasaï-Central).

A la tête d'une forte délégation, James Duddridge était venu se rendre compte de la mise en œuvre de différents projets que son gouvernement finance dans les domaines de la santé et de l'éducation au Kasaï-Central.

Cet homme d'Etat britannique a entamé sa visite



Le Ministre d'Etat Britannique pour l'Afrique, James Duddridge, qu'accompagnait l'Ambassadeur Britannique en RDC Emily Maltman. Photo droits tiers.

par le cabinet du gouverneur de province, où il s'est entretenu avec le ministre de l'Éducation, faisant fonction de gouverneur intérimaire.

Là, il a assuré l'accompagnement de son pays à la province du Kasaï-Central.

James Duddridge a ensuite visité le centre de santé Mamu Wetu, situé dans la zone de santé de Katoka.

Cet établissement hospitalier a été construit sur fonds du gouvernement britannique dans le cadre du projet Appui au système de santé en RDC, (ASSR). Ce projet est exécuté par SANRU dans onze zones de santé sur les vingt-six que compte la province.

Le ministre britannique

s'est rendu ensuite à l'Ecole primaire Bikuku, située au quartier Plateau, non loin du camp P.M.

Cet établissement scolaire est l'un de plus de cinquante réhabilités sur financement de l'USAID et DFID.

Par la même occasion, le directeur de la province éducationnelle Kasaï-Central a remercié le gouvernement britannique pour son appui au secteur de l'éducation.

Dans sa visite, ce ministre britannique a été accompagné du coordonnateur humanitaire, de l'ambassadrice de la Grande Bretagne en RDC, du représentant de l'UNICEF en RDC et autres diplomates.

Beni**Affrontements miliciens - FARDC : 4 morts**

De nouveaux affrontements ont opposé mercredi 25 novembre dans la nuit un groupe de miliciens Mai-Mai aux Forces armées de la RDC (FARDC), au quartier Mabasele dans la commune rurale d'Oicha chef-lieu du territoire de Beni au Nord-Kivu. L'armée avance un bilan de quatre assaillants tués et une arme de type AK47, deux chargeurs ainsi que plusieurs autres grigris récupérés.

" Il faut dire précisément que c'était la nuit d'hier (de mardi à mercredi), où nos troupes qui étaient en patrouille se sont affrontées avec un groupe de Mai-Mai, voilà. Les amis se sont bien comportés et, du côté ennemi, nous avons réussi à neutraliser quatre

éléments et aussi récupérer une arme AK47, deux chargeurs et un nombre important lot des grigris ", a indiqué le porte-parole des opérations Sokola 1, lieutenant Antony Mwalushayi.

Les Forces armées appellent la population à collaborer avec elles, pour neutraliser tous les groupes armés qui pullulent la région. " A la population de Oicha de Mamove et de tout ce côté-là de Mbimbi, donc, il faut rester calme. Donc, votre armée est en train de travailler, nous devons rester unis et en collaborant, en dénonçant tout suspect, pour permettre à l'armée à bien faire son travail ", a déclaré lieutenant Mwalushayi.

Colère contre l'insécurité et le délabrement des routes à Kabare

La population est descendue dans la rue jeudi 26 novembre à Kabare (Sud-Kivu) pour dénoncer l'insécurité grandissante et le délabrement du tronçon routier Murhundu-Amsar sur la RN2.

Le président de la société civile de Kabare, Emmanuel Bengheya, affirme avoir enregistré onze cas de meurtre dans le territoire de Kabare, en l'espace d'un mois.

Il a fallu l'intervention de la police pour disperser les manifestants et rétablir le trafic sur cette route d'intérêt national.

« Une grande partie de la

population de Kabare était sur la RN2 ce jeudi à l'endroit appelé Murundu pour revendiquer que la sécurité revienne dans le territoire de Kabare, mais aussi dénoncer l'arrêt des travaux de réfection de la route nationale RN2 sur le lieu-dit Murundu. Nous avons enregistré onze cas d'assassinat dans le territoire de Kabare dans moins d'un mois. Nous étions là depuis 7 heures du matin, et lorsqu'il est arrivé 11 heures, nous avons vu deux jeeps de la police venues de la ville de Bukavu venir nous disperser, et maintenant nous avons courus chacun a pris sa direction dans les montagnes », a-t-il indiqué.

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication

Jacques Famba

Chef de Rubrique

Béni Joel Dinganga

Collaborateurs

- Paul Eyenga
- Gaston Liyande

PAO

A. Salumu

Direction commerciale et financière

Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Distribution

Bertin Sefu

Images

Dieudonné Kanyinda

Verdict du Dr Denis Mukwege

La violence à l'égard des femmes constitue une véritable pandémie de santé publique

La violence à l'égard des femmes et des jeunes filles constitue non seulement une des plus graves violations des droits humains mais aussi une véritable pandémie de santé publique. Le gynécologue Dr Denis Mukwege l'a déclaré mercredi 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

« Nous sommes convaincus que de l'universalité des droits de la femme et que le degré de toute civilisation s'évalue notamment en fonction du traitement que l'on réserve aux femmes. Donc mépriser la femme revient à mépriser la vie et lutter contre les violences basées sur le genre, c'est lutter pour la survie humaine », a soutenu le prix Nobel de la paix 2018.

Pour lui, la violence à l'égard des femmes « est un obstacle sérieux à

la réalisation des objectifs de développement durables »

« Le temps est venu de briser le silence et de mettre fin à l'impunité et aux violences sexuelles et basées sur le genre », pense-t-il.

Et d'ajouter : « tant que toutes les femmes ne seront pas à l'abri de la violence, nous poursuivrons notre plaidoyer pour la justice et pour un profond changement de paradigme dans nos sociétés en transformant l'égalité des sexes en une réalité. »

Dr Mukwege pense qu'investir dans les femmes et les jeunes filles, c'est investir au bénéfice de l'ensemble de la société et de l'intérêt général.

« Réaliser le plein potentiel des femmes, représente donc la clé pour parvenir au développement durable, au progrès sociétal et à la prospérité économique », a-t-il poursuivi.



Docteur Denis Mukwege, responsable de l'hôpital de Panzi à Bukavu dans la province du Sud-Kivu le 15/03/2016 à Kinshasa, lors d'une conférence de presse. Radio Okapi/Ph. John Bompengo

Les esprits suffisamment préparés

Vital Kamerhe : le chemin de l'exil !

Bernard Takaishe, vice-ministre de la Justice, assumant l'intérim du vice-premier ministre de la Justice, envisage une évacuation de Vital Kamerhe vers un centre hospitalier à l'extérieur du pays pour des soins appropriés. Bernard Takaishe l'a fait savoir mercredi 25 novembre, après une visite qu'il a effectuée auprès du président de l'UNC, au centre médical où il est hospitalisé.

« Nous avons effectivement vu M. Kamerhe. Sa situation n'est pas très bonne. Il est vraiment alité. Sa santé se détériore, selon les explications de son médecin. La situation est un peu compliquée pour les médecins parce qu'ils ne savent pas exactement de quoi il s'agit, ils ne savent pas ce qui est à la base de la détérioration de sa santé », a affirmé le vice-ministre de la Justice.

Il dit l'avoir trouvé sous oxygène et que ses services étudient la possibilité de l'évacuer vers un hôpital « bien équipé ».

« En ce qui concerne son évacuation éventuelle, nous étudions cette possibilité avec nos services, [en tenant compte] du rapport qui nous a été transmis par les médecins qui ont demandé si le patient pourrait être évacué pour être pris en charge par un service approprié pour faire l'exploration au-delà de ce qui a été fait ici », a expliqué M. Takaishe.

Il reste que l'occasion pourra être capitalisée par le patient pour un séjour d'exil hors du pays. Le ministère de la Justice n'aura certainement pas la possibilité de surveiller son séjour



médical pour le ramener en prison, le traitement fini. Pour tout homme, il vaut mieux 20 ans hors des frontières nationales que 20 ans en taules. Pour rappel, en effet, Vital Kamerhe a été condamné à vingt ans des travaux forcés pour détournement des fonds publics. Le tribunal avait dit « établie en fait et en droit l'infraction de détournement des deniers publics portant sur le montant de 48 831 148 \$USD à charge des prévenus Samih Jammal et Kamerhe Lwa Kanyingini Vital.

Les avocats de Vital Kamerhe ont introduit un recours à la Cour de cassation pour la demande de liberté provisoire. Le président de l'UNC voulait casser l'arrêt de la cour d'appel de Kinshasa/Gombe qui avait rejeté pour une énième fois sa demande de liberté provisoire, mais sa demande a été rejetée mercredi 5 août.

LR

Réplique de la pandémie

Coronavirus : à vos masques !

Les autorités de Kinshasa ont pris, mercredi 25 novembre, deux nouvelles mesures dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus. Il s'agit du port obligatoire et correct du masque, ainsi que l'interdiction des veillées mortuaires. Le port de masque dans la capitale se révèle un trompe-l'œil destiné à échapper à la traque policière. Il n'est généralement pas un port correct.

Le commissaire provincial de la Police, le général Sylvano Kasongo a annoncé un déploiement des forces de l'ordre dès hier jeudi 26 novembre, sur toute l'étendue de la capitale pour un contrôle strict de ces décisions. Chose difficile à faire passer, d'autant que les policiers et la population partagent la même idéologie : le masque est encombrant alors que la maladie n'existe vraiment pas. L'unique point de friction est que le contrôle s'avère une aubaine pour les hommes en uniforme qui se forgent une petite fortune sur le dos des récalcitrants.

Il est tout aussi vrai que le contrôle se limite sur les grandes artères de la capitale ; à la cité, dans les bars éloignés, les jeunes imposent leur discipline. Ici les policiers n'osent point interpellier, sinon c'est la bagarre, pas toujours



à l'avantage des policiers, bien qu'armés.

Au-delà du contrôle de masque, Sylvano Kasongo indique que « le gouverneur a également décidé d'interdire les veillées mortuaires... les gens ont contourné la mesure prise au plus fort de la crise sanitaire. Ils ne ramènent plus la dépouille mortelle mais rassemblent du monde autour d'une photo du défunt ».

LR

25 novembre 2020 : Journée internationale de lutte contre les violences

RDC : 16 jours d'activisme contre les violences à l'égard des femmes

Ce mercredi 25 novembre, c'est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Certaines études ont montré que ces violences s'étaient multipliées au cours du confinement dans de nombreuses régions du monde. En Rdc, cette journée est aussi celle du lancement de la campagne de 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes. Au Sud-Kivu par exemple, les organisations des jeunes appellent à une mobilisation de tous pour lutter contre toute forme de violence faite à la femme et à la jeune fille.



Différentes associations féminines ont marché mardi 20 mai de Lubumbashi, capitale provinciale du Katanga, avec des femmes parlementaires pour protester contre les violences faites aux femmes.

Comment appréciez-vous la lutte contre les violences faites aux femmes et à la jeune fille en RDC ?

Invités

Beatrice Lomeya, Ministre d'Etat et ministre du Genre, Famille et Enfant.

Eve Bazaiba, Députée nationale et secrétaire générale du parti politique MLC.

Gode Kayembe, Président du Conseil d'administration de la Ligue de la Zone Afrique pour la défense des droits des enfants et des élèves (Lizadel).

Témoignages

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est une journée internationale célébrée le 25 novembre et soutenue par l'Organisation des Nations Unies



Laurence Vergès dans une manifestation de l'UFR

En 1981, lors des « Premières rencontres féministes d'Amérique Latine et des Caraïbes », des militantes pour les droits des femmes ont choisi la date du 25 novembre comme journée de lutte contre les violences, en mémoire de trois sœurs dominicaines engagées contre la dictature, Patria, Minerva et María Teresa Mirabal, connues dans la clandestinité sous le nom de « Las Mariposas » (papillons). Emprisonnées à plusieurs reprises, victimes de tortures, violées, les trois militantes furent assassinées, le 25 novembre 1961, sur les ordres du chef de l'Etat dominicain, Rafael Trujillo. Dans une résolution du 17 décembre 1999, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a proclamé le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. L'ONU invite les gouvernements, les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales à or-

ganiser ce jour-là des actions pour sensibiliser l'opinion au problème des violences faites aux femmes.

Depuis l'apparition de la COVID-19, les données et les rapports provenant de ceux évoluant en première ligne montrent que tous les types de violences contre les femmes et les filles, et surtout la violence domestique, se sont accrus. C'est la pandémie parallèle qui se développe pendant la crise de la COVID-19, et nous avons besoin d'un effort collectif pour l'arrêter. À mesure que les cas de COVID-19 continuent de mettre les soins de santé à rude épreuve, les services essentiels tels que les abris contre les violences domestiques et l'assistance téléphonique ont atteint leur capacité maximale. Davantage doit être fait pour donner la priorité à la lutte contre les violences perpétrées à l'encontre des femmes dans la riposte contre la COVID-19 et les efforts de relèvement.

Que ce soit au travail, dans l'es-

pace public ou dans le couple, les Réunionnaises victimes de violences sexistes sont plus nombreuses qu'en France. C'est ce que révèle l'étude sur les violences et les rapports de genre de l'institut national d'études démographiques (INED). Plus d'une Réunionnaise sur trois déclare avoir subi au moins un fait de violence dans l'espace public au cours des 12 derniers mois, contre une femme sur 4 en France. Sur notre île, trois fois plus de femmes rapportent subir des propositions sexuelles insistantes malgré leur refus, et 2% d'entre elles ont

subi des attouchements ou des baisers forcés.

Il est grand temps que ces violences illégitimes prennent fin. Depuis des dizaines d'années des générations de femmes militantes se sont emparées du problème d'Isnelle Amelin à Laurence Vergès en passant par Aliette Gauvin. Malheureusement la jeune garde doit continuer à lutter contre ce fléau qui hante la société réunionnaise.

« La femme est l'avenir de l'homme », Jean Ferrat

David Gauvin

La crise sanitaire a aggravé les inégalités pour les femmes les plus précaires

Cette année, pour le 25 novembre 2020, nous ne pourrions manifester pour exprimer nos colères, ni marcher pour lutter ensemble mais nous ferons quand même entendre nos voix ! Qu'il s'agisse de violences conjugales, intrafamiliales physiques, sexuelles, psychologiques, administratives... à l'égard des femmes et des enfants, des personnes en situation de handicap, des personnes lesbiennes, des personnes trans... la liste est longue pour décrire toutes les violences subies.

Les militantes du Planning accueillent, écoutent les personnes concernées dans les associations locales. Les violences peuvent toucher tout le monde. De n'importe quel âge, origine, milieu social... Si le premier confinement a montré encore l'ampleur de ce fléau, l'invisibilité doit cesser, et les actes doivent répondre aux besoins réels. La liste est longue au regard du manque de moyens et du manque de réels changements dans la prise en charge, que nous continuons de constater chaque jour : des procédures juridiques longues, de mauvais accueils en commissariats où les preuves doivent être amenées encore par les femmes, la peur de partir en période de confinement car il n'y a pas d'hébergements suffisants.

La liste est longue au regard de l'impact de ces violences sur la santé physique et mentale des personnes qui sont victimes. La liste est longue : 81 crimes de féminicides jusqu'à présent recensés pour 2020. De nombreuses affaires encore non comptabilisées, sont encore en surveillance et subissent l'omerta des parquets. Non ce ne sont pas « des drames familiaux ni des drames de séparation » mais de véritables féminicides [1]. La crise sanitaire a aggravé les inégalités pour les femmes les plus précaires et a modifié les possibilités de choix pour les femmes en général dans l'accès aux soins et aux services sociaux.

Si la formation des professionnelles de police et justice, et toute professionnelle est une solution primordiale, elle s'associe à la prévention dès le plus jeune âge par les séances d'éducation à la sexualité et à l'égalité hommes/femmes durant tout le parcours scolaire et tout au long de la vie ! Lutter contre les violences c'est prévenir dès le plus jeune âge et éduquer à l'égalité.

Nous lutterons virtuellement et visuellement, ensemble, toute la semaine du 21 au 25 novembre pour faire entendre nos revendications ! Nous lutterons tant qu'il faudra !

La coopération au centre d'un ballet diplomatique au Palais de la Nation



MM. Jean- Marc Châtaigner, Jo Indekeu et James Duddridge, ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires respectivement de l'Union européenne et du Royaume de Belgique et ministre britannique pour les Affaires africaines ont échangé tour à tour, mardi au Palais de la Nation, avec le Président de la République, Félix- Antoine Tshisekedi Tshilombo, sur des questions se rapportant à la coopération bilatérale avec la République démocratique du Congo.

Jean- Marc Châtaigner, ambassadeur de l'UE en RDC, a fait savoir qu'il a échangé avec le Chef de l'Etat sur des questions relatives à la présidence tournante de l'Union africaine que la RDC va assumer à partir de 2021.

Il a précisé que l'UE et l'UA travaillent étroitement sur cette question pour préparer les discussions que le futur président en exercice de l'UA, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo va avoir, en décembre prochain, avec Charles Michel, Président du Conseil européen. Le haut fonctionnaire européen a indiqué qu'il a également abordé avec le Chef de l'Etat des sujets en rapport avec le programme de l'UE en RDC dans les six prochaines années, entre 2021 et 2027.

Ils ont également discuté sur des projets immédiats que l'UE et la RDC ont en commun, à savoir l'inauguration de l'académie de police, les travaux d'un barrage hydroélectrique au Nord-Kivu et la programmation de la coopération avec la RDC pour s'inscrire dans la vision du Chef de l'Etat.

S'agissant des consultations initiées par le Président de la République, l'ambassadeur Châtaigner a dit qu'il s'agit d'un « processus très positif » qu'on doit encourager, qui permet à l'autorité de recueillir les opinions de la population pour l'avancement du pays. S'agissant de l'état de coopération entre la RDC et l'UE, il a dit que celui-ci évolue plus dans les domaines de l'environnement, la santé, l'économie. Bientôt, a-t-il poursuivi, de nombreux investisseurs européens vont venir en RDC.

Le soutien de la Belgique

Jo Indekeu, ambassadeur du

Royaume de Belgique en RDC a refusé de livrer la teneur de son entretien avec le chef de l'Etat. Il a toutefois indiqué que la Belgique soutient et soutiendra toutes les initiatives et forces qui viseraient à améliorer la situation des Congolais, que ce soit en matière des réformes socioéconomiques, l'instauration de la paix, la sécurité, l'état de droit, la lutte contre la corruption et l'impunité.

S'agissant de la coopération entre Kinshasa et Bruxelles, il a dit que depuis la visite, en septembre 2019, du Président Félix-Antoine Tshisekedi en Belgique, plusieurs accords ont été signés entre les autorités belges et congolaises, ajoutant, qu'il a été mis en place tout un plan de développement dans le cadre de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la justice, du renforcement de capacité administrative, des finances, militaires etc.

L'appui du Royaume Uni

James Duddridge, ministre britannique pour les Affaires africaines, lui, a fait savoir qu'il a eu des discussions avec le Chef de l'Etat sur l'appui que le royaume Uni compte apporter à la RDC dans les secteurs de santé et de l'éducation. Le ministre britannique a révélé qu'il va se rendre à Kananga pour inaugurer un centre de santé et ouvrir une école qui ont été financés par le Royaume Uni.

Il a dit avoir félicité le Président de la République pour les efforts fournis par la RDC en vue de mettre fin à l'épidémie d'Ebola dans la province de l'Equateur, pour laquelle le Royaume Uni avait contribué avec un montant de cinq millions de livres sterling et une contribution de 12 millions de livres sterling pour la lutte contre la Covid-19 ainsi qu'un appui plus général dans le secteur de la santé de l'ordre de 54 millions de livres sterling.

Selon le ministre britannique, il a aussi parlé avec le Chef de l'Etat de l'importance des relations régionales avec le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda ainsi que l'importance de la paix dans la région des Grands lacs et du rôle important que la RDC devra jouer à partir de janvier prochain en assumant la présidence de l'UA.

Transco

Un 2ème lot de 670 autobus attendus



Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba a réglé mardi dans son cabinet avec le responsable de la société SERVE AIR, Harish Jagtani, les détails du contrat qu'il a signé avec cette société pour la livraison de 670 bus au profit de la société de transport TRANSCO et l'installation d'une usine de montage de bus Mercedes à Kinshasa.

Le ministre des Transports et Voies de communications, Didier Mazenga, qui a accompagné cet investisseur auprès du chef du Gouvernement, a indiqué que ce contrat avait été signé en 2019, et attendait la conclusion des engagements financiers du gouvernement congolais, notamment le paiement des acomptes pour sa concrétisation. « Sur les 670 bus commandés, dont 440 de marque Volvo et 230 de marque

Mercédès, un premier lot de 110 bus Volvo est déjà arrivé depuis fin octobre 2020 à Kinshasa, et le reste de bus Volvo sera livré suivant une cadence de 110 bus chaque mois jusqu'à fin février 2021 », a-t-il fait savoir.

Concernant les bus Mercedes, le ministre Didier Mazenga a soutenu que 60 bus seront livrés fin avril 2021, tandis que les 170 restants seront montés en RDC à la nouvelle usine qui sera installée à Kinshasa sous licence. « Outre la livraison de ces bus de la société TRANSCO, ce contrat prévoit l'installation d'une usine de montage des bus de marque Mercedes, qui sera opérationnelle dès avril 2021. Cette usine générera plus de 500 emplois », a-t-il souligné.

Avec ACP

Gestion intégrée des déchets à Kinshasa

Le gouvernement négocie avec l'Allemand MAG/AVG



La vice-Première ministre et ministre du Plan, Elysée Munembwe Tamukumwe, a conféré, lundi, avec les ministres de l'Environnement et développement durable et de l'Industrie ainsi qu'avec le gouverneur de la Ville de Kinshasa, autour des propositions et modalités de mise en œuvre du projet de gestion intégrée des déchets dans la Ville de Kinshasa, en vue des négociations avec l'entreprise allemande MAG/AVG sur l'option d'un partenariat public-privé, a fait savoir le ministère du Plan.

Selon la source, la gestion intégrée des déchets dans la ville de Kinshasa a fait l'objet des réunions que la vice-Première ministre a présidé les 14 et 17 novembre 2020 pour rassurer la présidence du Comité national d'action de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (CNAEHA) sur des propositions concrètes relatives aux mo-

dalités de mise en œuvre du projet par la partie gouvernementale, notamment, la mobilisation des ressources pour financer les études de faisabilité évaluées à deux millions des dollars américains ainsi qu'un projet de memorandum d'entente entre le gouvernement de la République et MAG/AVG.

Ce memorandum d'entente sera signé à Kinshasa, aux termes des négociations entre les deux parties. La première sera représentée par le ministre de l'Environnement et développement rural et la seconde par son président directeur-général.

Le groupe MAG/AVG, dont les représentants séjournent à Kinshasa, présentera, à la même occasion, les technologies et le modèle économique à implémenter dans la cadre de ce projet. ACP

Nord-Kivu

L'activisme rebelle à la base de la faible production agricole à Rutshuru



La notabilité du territoire de Rutshuru déplore l'activisme rebelle dans le groupement de Binza, en chefferie de Bwisha, à plus de 100 kilomètres de Goma, chef-lieu du Nord-Kivu.

D'après Aimé Mbusa Mukanda, un notable de Rutshuru, qui s'est confié à 7SUR7.CD ce mercredi 25 novembre 2020, les rebelles des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR) exigent à chaque agriculteur la paie d'une taxe illicite fixée à 2.000 FC avant toute évacuation des denrées alimentaires. Ce qui, explique-t-il, est à la base d'une faible production agricole dans la région.

« Par exemple, pour évacuer ses produits du champ, on est obligé de payer 2.000 FC aux FDLR et la chefferie reçoit 15 kg des vivres à chaque production. Comment voulez-vous que des entités puissent se dévelop-

per avec cette insécurité dans les champs ? Dans quel pays du monde avez-vous déjà vu un rebelle contrôler une entité et garder la population sans que l'armée s'inquiète ? », s'est-il interrogé.

Il appelle ainsi les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) à jouer à l'offensive contre cette rébellion d'origine rwandaise, auteure de nombreuses exactions sur le territoire congolais.

Le notable Aimé Mbusa Mukanda rappelle en outre qu'à part ces multiples formes des tracasseries, les habitants se heurtent encore aux cas de kidnapping sur les tronçons routiers Nyakakoma-Ishasha et Nyamilima-Kiwanja, toujours dans le territoire de Rutshuru.

Joël Kaseso, à Butembo

Maniema

Des maisons emportées par les eaux de pluies à Kindu



Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville de Kindu, chef-lieu du Maniema dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 novembre 2020 ont occasionné d'importants dégâts matériels, d'après les autorités locales.

Plusieurs maisons ont été emportées par les eaux, notamment celles se trouvant au bord de la rivière Mikelenge, dans la commune portant le même nom et d'autres situées dans la commune d'Alunguli, d'après le vice-gouverneur Jean-Pierre Lubenga.

Sans livrer un quelconque bilan de ces pluies diluviennes, le vice-gouverneur a adressé un message de compassion de victimes de ces eaux.

« Je voudrais juste ici adresser un message de compassion à l'égard de toutes les victimes dont les maisons ont été touchées par les eaux avec évidemment comme conséquence plusieurs dégâts notamment la perte de cer-

tains biens », a dit Jean-Pierre Amadi Lubenga.

L'inondation de cette rivière remet sur table l'épineuse question de la localisation de toute la population riveraine qui construit anarchiquement au bord de Mikelenge et du fleuve Congo et pourtant les services d'urbanisation et de cadastre étaient instruits de leur trouver un nouveau lotissement lors de l'inondation du fleuve Congo au début de l'année en cours.

« Nous avons demandé à ce que les gens ne reviennent plus sur ces habitations. Quelle part nous devons être conscients. Nous allons jouer le rôle qui est le nôtre, mais aussi la population doit être vraiment attentive dès lors que nous disposerons ce lotissement, parce que le service est déjà instruit pour localiser des espaces qui vont servir à la délocalisation de ces populations », a-t-il indiqué.

Morisho Tambwe, à Kindu

Sud-Kivu

Clôture du dialogue entre les Bafuliiru et les Babuyu à Uvira



Le dialogue entre les Bafuliiru et les Babuyu, à Uvira (Sud-Kivu) s'est clôturé mercredi 25 novembre. Les deux dialogues se tenaient séparément et devraient se clôturer par une déclaration finale, un acte d'engagement de chacune de ces communautés ainsi que leur cahier des charges adressé au chef de l'Etat, principal sponsor de ces assises.

Les Babuyu accusent les Babembe d'avoir envahi leur entité Kilembwe, dans le secteur de Lulenge. Les différentes guerres, dont ils sont victimes depuis 1964, ont entraîné des conséquences fâcheuses, dont la disparition complète des plusieurs villages et la fuite des cerveaux Babuyu.

Les représentants de groupes armés Babuyu, les religieux, les chefs coutumiers, les représentants des femmes et jeunes venus de Kilembwe ont pris part à ce dialogue.

« Il y a les jeunes Babuyu, les intellectuels qui ne sont plus dans leur propre entité. Ils ont fui les hostilités. En plus de cela, il y a des morts. Tout une localité de Mabango et de Pilipili qui ont été saccagés. Plus de 167 per-

sonnes égorgées. Nos filles sont violées. Nos enfants n'étudient plus. Les Babuyu sont un. Mais, l'administration territoriale a fait qu'il y a un groupe Babuyu dans le territoire de Kabambare, au Maniema et un autre groupe s'est retrouvé au Sud-Kivu, dans le territoire de Fizi. Mais de manière coutumière et ancestrale sont un. Kilembwe c'est une entité propre aux babuyu, entité de mwami Tulungu. Ici, je voulais spécifier qu'il y a les Bashimbi, les Basombo et les Obekulu, qui constituent une fraction de babembe de Lulenge qui s'est imposé sur le sol babuyu à Kilembwe. Alors nous voulons en finir avec ça pour revenir dans le processus de la paix », a indiqué leur porte-parole, Masudi David Damas.

Le ministre provincial de la justice du Sud-Kivu, Jospin Bitafwanwa, a rappelé à cette communauté de couper les liens avec leurs groupes armés pour donner la chance à la paix.

Toutes ces activités visent à préparer le dialogue intercommunautaire, prévu après la rencontre des Bavira et Barundi qui restent à organiser.

Ituri

Des notables accusent le gouvernement d'abandonner le DDR de la FRPI

La notabilité de la chefferie de Walendu Bindi et la société civile locale dénoncent la lenteur dans le processus de démobilisation et de désarmement des miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI). Ces organisations redoutent que ce processus puisse aboutir au regard de situation qui prévaut en ce moment sur le site désarmement d'Azita.

Le processus de démobilisation et de désarmement des miliciens de la FRPI dans la partie Sud du territoire d'Irumu est toujours dans l'impasse. Ce constat est fait par la notabilité de la chefferie de Walendu Bindi ainsi que par la société civile locale. Ces organisations redoutent l'échec du gouvernement central à faire aboutir ce processus

dont l'objectif est pourtant pacifié ce territoire confronté aux exactions des éléments de ce groupe depuis environs 20 ans.

De son côté, le ministre provincial de l'Intérieur, Adjio Gidi, précise que le problème de prise en charge des miliciens de la FRPI dépend du gouvernement central. Toute fois Adjio Gidi assure que ce processus ne va pas s'arrêter en mi-chemin car les dispositions sont en train d'être prise, avec le concours des partenaires pour poursuivre cette opération.

Certains éléments de ce groupe armé se livrent aux pillages des biens de la population pour assurer leur survie ; d'autres n'hésitent pas carrément à ôter la vie à leur cible en se servant de leur arme à feu.

Tanganyika

Le PAM donne à manger à 35000 écoliers à Kalemie

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé mardi 24 novembre le Projet de cantines scolaires au village de Tabacongo, situé à 17 Km au Nord de Kalemie (Tanganyika). Le programme cible les enfants de trois Sous-divisions de l'Enseignement primaire, secondaire et technique de Kalemie 1, 2 et 3.

Selon le chef de bureau du PAM à Kalemie, Yves-Gerard Aklamavo, ce programme d'alimentation scolaire, autrement appelé « Cantine scolaire » cible dans un premier temps trente-cinq mille enfants. Ces milliers d'enfants sont répartis dans 58 écoles de trois sous-divisions de l'Enseignement primaire, secondaire et technique de Kalemie 1, 2 et 3.

« La première raison, c'est de pouvoir les maintenir à l'école, éviter le taux de déperdition. La seconde raison, ce repas équilibré

permet de lutter contre la malnutrition et quand l'enfant est à l'école et qu'il mange ; les parents ont moins de soucis. Ce que nous vivons déjà, c'est d'augmenter le taux de rétention et nous l'avons pratiqué l'année passée et nous avons compris que le taux de rétention était de 95% dans les écoles que nous avons soutenues », a-t-il indiqué.

L'Ecole primaire Butanda de Tabacongo a servi de cadre pour l'organisation matérielle de cette activité du PAM. Elle scolarise environ 450 enfants composés en majorité des élèves de parents retournés. Le village de Tabacongo est une zone de retour. Ces enfants ont exprimé leur gratitude au PAM.

Le programme d'alimentation scolaire du PAM est prévu pour une durée d'une année scolaire.

Les obsèques de Kisanga Kabongelo



«Le mandat et l'avenir politique du Président Félix sont en jeu...»

Quelle que soit la position que chaque Congolais occupe dans notre société, qu'on soit dirigeant ou simple citoyen, nous devons tous reconnaître que la crise créée par la coalition FCC-CACH n'est pas facile à résoudre et ne peut pas être résolue par une seule personne.

Au lendemain de la création de cette coalition, j'avais dit qu'elle était une épine dans le pied de la République Démocratique du Congo (RDC). Mais, j'avais été traité de prophète des malheurs. Une année et quelques mois après, nous sommes rattrapés par la réalité et l'enthousiasme du départ a disparu.

Aujourd'hui, certains membres de la coalition ont rejoint ma position de voir cet attelage disparaître. La coalition a bloqué le pays et mis en danger l'avenir de tout un peuple.

Pour sortir le pays de ce blocage, le Président de la République a lancé les consultations et appelé tous Congolais, quelle que soit leur obédience politique ou sociale, à le rejoindre pour former l'union sacrée

de la nation.

Depuis le 02 novembre 2020, le Président Félix a reçu plusieurs congolais qui ont donné chacun ses avis et conseils au chef de l'Etat. Ceux qui ont répondu à l'invitation du Président de la République ont fait une bonne chose. Les autres ont refusé d'y répondre pour une raison ou une autre. Je dis à ceux qui ont refusé de répondre que quand la maison commune brûle, par la faute de x ou de y, on ne peut pas se refuser d'apporter un peu d'eau pour éteindre d'abord le feu.

Bientôt, c'est la fin des consultations.

Maintenant, c'est le Président Félix qui est attendu par tous les Congolais en rapport avec la suite qu'il donnera aux avis et conseils reçus des Congolais consultés. Le président ne peut plus se taire. Il sera obligé de parler, il sera obligé de prendre des décisions. Il se trouve que le succès du reste de son mandat actuel dépendra des décisions qui sont attendues par tous voire même par ceux qui ont refusé d'aller aux consultations. L'avenir politique du Président de la Ré-

publique sera aussi affecté positivement ou négativement par les décisions qui sont attendues.

Donc, si consulter était facile, décider ne sera pas facile. Le Président n'a pas de pouvoirs illimités. Il ne peut pas tout se permettre dans une République. Il doit agir dans les limites de la Constitution. Il doit décider avec sagesse, mais avec courage et détermination. Tout ça n'est pas facile à concilier. Je ne souhaiterais jamais être à sa place en ce moment. Mais aussi cette situation difficile peut faire du Président de la République un grand leader s'il sort le pays de la crise actuelle.

Dans cette situation difficile, pas seulement pour le Président de la République, mais pour nous tous, il est clair que le Président a besoin de notre soutien. Pas parce que nous sommes d'accord avec lui sur tout, mais par ce que notre pays a besoin d'un nouveau départ. Un départ qui doit mettre le peuple congolais au centre de la politique congolaise. Moi-même j'avoue que je ne partage pas la position du Président de la République sur certaines questions

d'intérêt national, mais je me sens obligé par le devoir citoyen de soutenir toute décision prise dans les limites des pouvoirs du Président de la République et qui permettra au pays d'avancer.

J'écris cette page pour rappeler à tous que la situation n'est pas facile et qu'il est important que chaque Congolais apporte sa contribution pour que le pays avance.

Les Congolais qui sont très proches au Président de la République sont appelés à l'aide à prendre des meilleures décisions dans l'intérêt de tous et non à mettre de l'huile sur le feu ou à régler des comptes à x ou à y.

La République ne se gère pas sur base des sentiments, mais des principes.

Nous attendons les décisions du Président.

Fait à Kinshasa, le 25 novembre 2020

Me Jean Claude KATENDE :

(Whatsaap :+ 243

811729908)

Le Gardien du Temple

ARROSONS NOTRE QUOTIDIEN AVEC L'AMOUR ET NOUS ALLONS VAINCRE LE TRIBALISME

Le mal ne résiste pas à l'amour.

L'AMOUR EST LA CLÉ DE TOUS LES MAUX

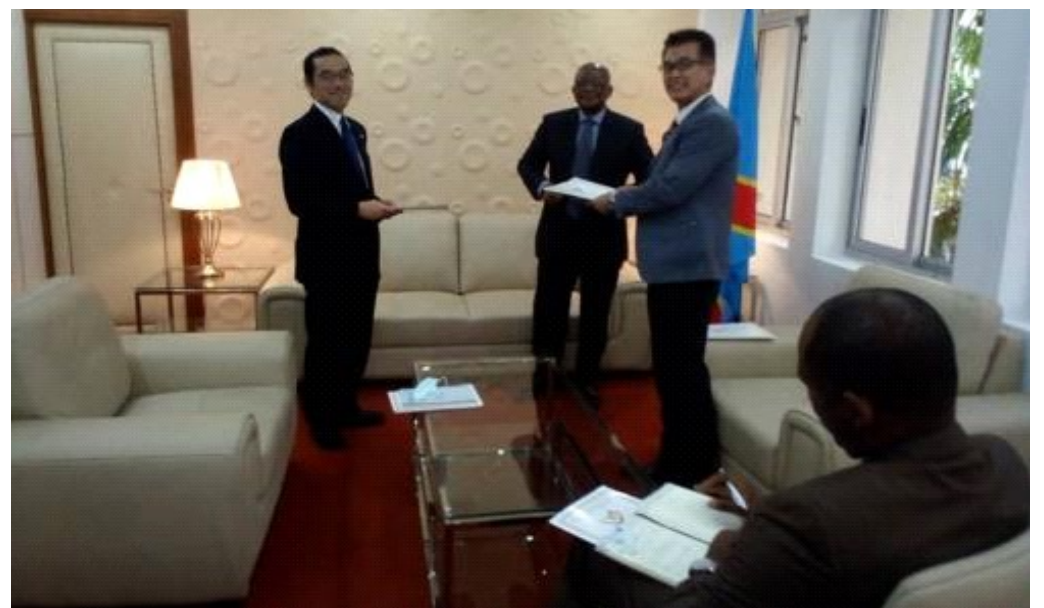
Quelle que soit ta Province, vois ton visage dans le regard de celui qui est en face de toi.

Chantal LWAMBA
Ambassadrice 450 = 1



Développement communautaire

La Maison civile et l'Agence JICA en synergie



La Maison civile du chef de l'Etat et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ont convenu jeudi 24 novembre de travailler en partenariat pour réaliser des projets de développement communautaire, notamment en relançant les activités dans les sites et domaines de production agropastorale ainsi que dans les infrastructures à caractère communautaire dans cinq provinces de la RDC.

Le chef de la Maison civile, Bruno Miteyo Nyenge, et le représentant pays de la JICA, Shibata Kazunao, ont débattu de la question mardi à Kinshasa, en présence du chargé d'Affaires de l'Ambassade du Japon en RDC.

« Il nous a expliqué sa priorité stratégi-

que des projets de coopération future. De notre part aussi, nous avons profité de cette occasion de partager la situation de la coopération japonaise avec cinq programmes prioritaires comme les infrastructures, la formation professionnelle, la santé, la police et l'environnement », a indiqué Shibata Kazunao.

Selon lui, cet échange a constitué une bonne opportunité d'explorer les pistes d'un renforcement de coopération entre les deux parties. « Nous allons organiser une petite équipe d'experts pour continuer les discussions et concrétiser le contrat de coopération avec la l'Ambassade du Japon, qui dirige la politique et la JICA, qui dirige l'exécution de l'aide avec la présidence, notamment la Maison civile du chef de l'Etat », a-t-il poursuivi.

Etats-Unis**Procès en cascade ou grâce présidentielle : quel avenir judiciaire pour Donald Trump ?**

Une fois son mandat de président terminé, Donald Trump pourrait devenir le premier chef de l'État américain à devoir répondre de certains de ses actes devant la justice. À moins qu'une grâce présidentielle ne soit prononcée.

En s'inclinant face à Joe Biden lors de l'élection présidentielle, Donald Trump a perdu bien plus qu'un scrutin. Son départ de la Maison Blanche le 20 janvier signifie aussi la fin de son immunité présidentielle, qui le protège depuis quatre ans de toutes poursuites judiciaires.

Sans ce bouclier judiciaire, une tornade de plaintes (fraude fiscale, harcèlements sexuels...) pourrait s'abattre sur le président républicain déchu. Face à cette menace, le milliardaire brandit la possibilité de s'accorder la grâce présidentielle. "J'ai le droit absolu de me gracier moi-même", écrivait-il déjà en 2017.

Mais peut-il vraiment passer à l'acte ? "C'est loin d'être certain", estime Anne Deysine, professeure émérite à l'université Paris Ouest-Nanterre, contactée par France 24. De son côté, Stéphane Draï, avocat international aux barreaux de New York, de Paris et à la Cour suprême des États-Unis, juge le scénario "possible jusqu'au dernier jour de son mandat", à l'image de la grâce que Bill Clinton avait accordée à l'homme d'affaires américain Marc Rich le dernier jour de ses fonctions.

Signe qu'il est à l'aise avec cette prérogative, et qu'il a bien l'intention de s'en servir lui aussi, Donald Trump a prévu, selon les médias américains, de gracier son ancien conseiller à la Sécurité nationale, Michael Flynn, qui avait plaidé coupable en 2017 d'avoir menti au FBI au sujet de ses contacts avec un diplomate russe. Une grâce accordée par Donald Trump retirerait cette affaire de la compétence des tribunaux. Mais ira-t-il pour autant jusqu'à se gracier lui-même ?

Gracié par Mike Pence ?

Si les observateurs sont partagés, c'est parce qu'il n'existe aucun précédent dans l'histoire des États-Unis. La validité juridique d'un tel acte pourrait être soumise à l'appréciation d'un tribunal, ou de la Cour suprême. Plusieurs juristes ont fait valoir son caractère anticonstitutionnel, arguant que personne ne peut être juge et partie à la fois, rapporte le quotidien britannique The Independent.

Pour autant, Stéphane Draï estime que

la plus haute juridiction des États-Unis, composée de six juges conservateurs sur neuf, pourrait difficilement aller à l'encontre de la grâce présidentielle qui reste, selon lui, "un droit discrétionnaire et régalién".

Dans le même temps, à Washington, les commentateurs politiques évoquent plutôt la possibilité que Donald Trump démissionne d'ici le 20 janvier pour permettre à son vice-président, Mike Pence, d'assurer l'intérim à la Maison Blanche et d'utiliser ses

raables" au président et à ses proches. En cas d'inculpation et de condamnation, le président sortant pourrait se voir infliger une peine de prison.

Scandales sexuels

Une autre affaire conduite par Cyrus Vance pourrait aussi nuire à Donald Trump : les versements d'argent depuis les fonds de son entreprise à des femmes pour ne pas ébruiter ses relations extraconjugales juste avant l'élection de 2016. Ces accusations ont déjà placé son ancien avocat Michael Cohen, derrière les barreaux. Ce dernier a reconnu avoir versé 130 000 dollars à l'ex-actrice pornographique Stormy Daniels contre son silence. Plusieurs autres femmes sont concernées par ces transactions financières.

Par ailleurs, plusieurs dizaines de femmes l'accusent d'agression sexuelle et un certain nombre d'entre elles ont porté plainte. L'une d'elles, la journaliste Elizabeth Jean Carroll, affirme avoir été violée dans un magasin de luxe à New York, au milieu des années 1990. Une accusation réfutée avec mépris par le président – "elle n'est pas mon type", a-t-il déclaré. Actuellement, il est toujours poursuivi en justice par la journaliste pour diffamation à ce sujet. Summer Zervos, ancienne candidate de l'émission de télé-réalité **The Apprentice**, a aussi enclenché une procédure similaire, en 2017. "D'autres plaintes pourraient rejaillir puisque dans certains États, la prescription n'est pas de rigueur", précise Stéphane Draï.

Fraudes fiscales

Quoiqu'il en soit, la grâce présidentielle ne l'absoudrait que des crimes fédéraux, précise Anne Deysine, auteure de "Les États-Unis et la démocratie" (éd. L'Harmattan). Les procédures judiciaires menées au niveau de chaque État ne pourront être soumises à aucune amnistie. C'est le cas de l'enquête pénale, initiée par le procureur général de New York, Cyrus Vance Jr., chargée de déterminer si Donald Trump et son entreprise se sont livrés à des fraudes bancaires, fiscales et à l'assurance.

À l'heure actuelle, les avocats du milliardaire manœuvrent avec la justice pour éviter de dévoiler huit ans d'archives comptables, au motif de causer "des torts irrépa-

Ingérence russe

Autre dossier sensible qui attend le président sortant : l'affaire de l'ingérence russe lors de l'élection présidentielle de 2016. Si elle est au point mort depuis la publication du rapport de l'avocat spécial Robert Mueller en avril 2019 – qui concluait à une collusion sans apporter de preuves complètes –, le Congrès pourrait se pencher de nouveau sur le dossier après le 20 janvier. À l'époque du rapport, un millier de procureurs fédéraux avaient conjointement écrit dans **Politico** : "Quitter ses fonctions ne l'exonère pas de ses responsabilités". Même citoyen, Donald Trump devrait encore faire parler de lui.

Ségolène ALLEMANDOU



Le président Donald Trump, ici dans le bureau Ovale le 13 novembre 2020, quittera la Maison Blanche le 20 janvier prochain. © Carlos Barria, Reuters

Dépassée par l'afflux de malade, la Russie tente de cacher la déferlante du Covid-19

Avec plus de 20 000 nouvelles contaminations par jour, la Russie, relativement épargnée au printemps, affronte une très forte deuxième vague. Si la région de Moscou s'en sort, parce qu'elle concentre les meilleurs établissements et beaucoup de personnel soignant, le reste du pays frôle la catastrophe. De nombreuses images filmées au téléphone portable (désormais interdit dans de nombreux hôpitaux) montrent des morgues débordées, des malades hospitalisés par terre, sur des chaises, dans les couloirs...

Les chiffres officiels sont plus que douteux, notamment le décompte des morts (37 538). Car l'enjeu est politique. Mon père en est un exemple, estime Igor. Il n'apparaît pas dans les statistiques officielles et sur son certificat de décès il n'est question que de pneumonie. Les gens sont de la chair à canon et personne n'en sera tenu responsable.

Des soignants sous pressions

Certes, le pouvoir reconnaît que la situation est grave, puisque le président Poutine a ordonné de multiplier les hôpitaux de campagne en région. Mais, qu'on se le dise, il maîtrise la situation et le futur vaccin russe Sputnik, plus efficace que ceux des Occidentaux, va régler le problème. Les soignants subissent de fortes pressions, n'ont souvent plus le droit de s'exprimer. Une infirmière qui avait refusé l'hospitalisation de mon père m'a supplié de ne pas porter plainte par peur d'être licenciée... , rapporte Igor.

Dans la République de Khakassie (Sibérie orientale), un médecin en appelle à Vladimir Poutine : La situation est difficile. Il nous faut l'aide de l'armée, les médecins renvoient les patients chez eux pour se décharger de leur responsabilité, nous n'avons ni médicaments ni antibiotiques, nous manquons d'oxygène... Je reste sans mots.

ouest-rance.fr

Mali: renouvellement très militarisé des gouverneurs de région

Les autorités de transition maliennes dominées par les militaires ont nommé massivement mercredi des officiers à la place de civils aux postes importants de gouverneurs, plus hauts représentants de l'État dans les régions.

Ce renouvellement intervient à un moment où l'emprise des militaires sur une transition censée ramener les civils au pouvoir au bout de 18 mois suscite une grogne grandissante. Après les nominations décidées mercredi en Conseil des ministres, les postes de gouverneur dans les 20 régions sont occupés par 13 militaires, des colonels ou des généraux, et 7 civils. Dans le découpage en 15 régions préalablement en vigueur, les militaires étaient 5 pour 10 civils. Parmi les nominations notables figure celle du général Kéba Sangaré à la tête de la région de Bougouni (Sud). L'ancien chef d'état-major de l'Armée de terre (2019-2020) avait été singularisé dans un rapport d'experts de l'ONU remis au Conseil de sécurité en août pour des « prises de décision douteuses » lors du redéploiement programmé d'éléments de l'armée malienne dans le nord du pays fin 2019.

Ethiopie: Abiy ordonne l'offensive finale contre les autorités du Tigré à Mekele

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a ordonné jeudi à l'armée de lancer l'offensive finale contre les autorités dissidentes du Tigré à Mekele, capitale de cette région du Nord de l'Éthiopie. L'armée a reçu l'ordre de « mener la (...) dernière phase » de l'opération lancée le 4 novembre contre les dirigeants du Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF), a indiqué M. Abiy sur son compte Facebook, promettant que « tout serait mis en œuvre pour que la ville de Mekele (...) ne subisse pas de graves dégâts » et « pour protéger les civils ».

« La dernière porte de sortie pacifique de la junte du TPLF a été refermée par l'arrogance de la junte », a expliqué M. Abiy, à l'expiration d'un ultimatum de 72 heures donné aux autorités tigréennes et aux mem-

bres de leurs forces pour se rendre.

« Si la clique criminelle du TPLF avait choisi de se rendre pacifiquement, la campagne (militaire) aurait pris fin avec le minimum de dégâts », a-t-il souligné, rappelant avoir donné aux dirigeants du Tigré « de multiples opportunités de se rendre pacifiquement ces dernières semaines ».

Le Premier ministre appelle « les habitants de Mekele et ses environs à déposer les armes, à se tenir à l'écart des cibles militaires et à prendre toutes les précautions nécessaires ».

« Tout sera fait pour éviter de cibler les vestiges historiques, les lieux de culte, les institutions publiques et de développement, les domiciles privés », a-t-il assuré.

Fer de lance durant 15 ans de la lutte

armée contre le régime militaro-marxiste du Derg, finalement renversé en 1991, le TPLF a ensuite contrôlé l'appareil politique et sécuritaire de l'Éthiopie durant presque 30 ans.

Devenu Premier ministre en 2018, sur fond de violente contestation antigouvernementale, M. Abiy a progressivement écarté le TPLF du pouvoir à Addis Abeba. Les tensions n'ont cessé ensuite de croître entre le TPLF, retranché dans son fief du Tigré, et le gouvernement fédéral, jusqu'à l'organisation au Tigré d'un scrutin qualifié « d'illégitime » par Addis Abeba.

Abiy a justifié l'envoi de l'armée au Tigré en accusant le TPLF d'avoir attaqué deux bases de l'armée fédérale dans la région, ce que nient les autorités tigréennes. AFP

Koffi Olomide annonce la sortie du clip «waah!» de Diamond Platmnuz

Quelques heures après la sortie de la chanson « waah! » de Diamond Platmnuz en featuring avec Koffi Olomide, ce dernier vient d'annoncer sur les réseaux sociaux, la sortie du clip d'ici la fin de la semaine.

Depuis la Tanzanie où il séjourne, depuis le week-end dernier, le Quadra Koraman a tout d'abord posté le teaser de ce morceau sur sa story, avant d'annoncer la sortie du clip pour bientôt.

Ce clip s'annonce déjà show. Son

extrait circule déjà sur les réseaux sociaux, sur lequel on voit Diamond et le grand Mopao dansaient ensemble.

En dehors de ce clip, le grand Mopao projette aussi lancer son nouveau titre « Danse ya ba congolais », samedi 27 novembre sur toutes les plateformes de streaming et de téléchargement reconnues.

B.J.D

Les artistes célèbrent le septième anniversaire de la disparition du Seigneur Ley



30 novembre 2013-30 novembre 2020, sept ans jour pour jour depuis que quittait Pascal Tabu Ley Rochereau sur cette terre des hommes à Bruxelles la capitale de la Belgique

Pour ce septième anniversaire, Plusieurs activités sont prévues dans la ville de Kinshasa pour rendre hommage à celui qui se faisait appeler Seigneur Rochereau. Le comité du Festival Tabu Ley et l'Hôtel de Ville viennent de rendre public le programme complet des activités autour de ce 7^{ème} anniversaire.

Nous aurons Tatiana Kruz et le groupe MPR seront sur scène le 4 décembre à l'esplanade du Marché de la Liberté dans la commune de Patriotique de Masina.

Le recueillement à la tombe du Seigneur Ley au Nécropole est prévu pour ce lundi 30 novembre à partir de 8 heures. Jeudi 03 décembre 2020 ;

d'abord dans la matinée, il sera procédé à l'inauguration de l'exposition photos au musée national avec visite guidée des élèves des écoles environnantes. Cette exposition ouverte à tout le public restera permanente pour une semaine. Dans la soirée, l'église Notre Dame de Lingwala va accueillir la messe d'actions de grâce.

Le jour suivant, le 04 décembre, une cérémonie sera organisée pour présenter le lieu où sera érigé un monument en l'honneur de l'illustre disparu et dans l'après-midi, un grand concert populaire au marché de la liberté: la jeune génération de Tshangu célébrera Tabu Ley. Les activités en hommage à Tabu Ley seront clôturées par une soirée de gala en la salle ShowBuzz le 5 décembre 2020.

Beni Joël Dinganga

Pepe Kalle : 22 ans dans l'au-delà

Jean-Baptiste Kabasele Yampanya wa ba Mulanga, alias Pepe Kalle, est né à Kinshasa le 30 décembre 1951. Fils de papa Angbando et de maman Mbula, il est l'aîné d'une famille de quinze enfants, dont huit garçons.

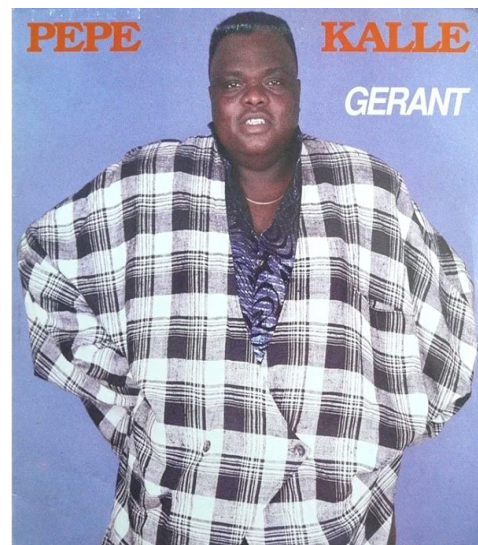
D'abord apprécié à la chorale de l'église, sa voix se révèle en 1969 au sein de l'orchestre Bamboula, dont le style s'inscrit dans la lignée de l'African Fiesta de Rochereau. Mais c'est Verckys, célèbre saxophoniste de l'OK Jazz de Franco et grand découvreur de jeunes talents, qui saura mettre en valeur les qualités de chanteur de Pepe Kalle au sein de son groupe Vévé (véritable pépinière de musiciens) et d'une de ses formations satellites Lipwa Lipwa. En 1972, toujours au sein de « l'écurie Vévé », Pepe Kalle participe à la fondation du groupe Bella Bella mené par les frères Maxime et Émile Soki, qu'il va quitter rapidement pour créer son propre ensemble, Empire Bakuba, avec Dilu Dilumoma et Papy Tex Matolu. Ce trio vocal a connu une longévité exceptionnelle (plus d'un quart de siècle) dans un environnement où la dislocation des orchestres semble être la règle. Il est aussi celui qui imposa dans le soukous ce style d'harmonieuses polyphonies interprétées par des solistes à la justesse phénoménale.

À partir de 1973, le succès remporté par Pepe Kalle et Empire Bakuba avec Nazoki ne se dément plus. De 1975 à 1977, ils visitent les pays alentour et propagent une nouvelle danse, « masasi calculé ». Dans les années 1980, alors que le groupe commence à étendre le rayon de ses tournées au-delà du continent, les prestations d'Empire Bakuba se font de plus en plus spectaculaires. Adoptant les tenues des sapeurs, les artistes jouent la carte de l'extravagance jusqu'à la limite du grand guignol. Le fameux « Bakuba Show » fonctionne essentiellement sur le contraste entre la stature gigantesque de Pepe Kalle et le jeu facétieux d'ambianceurs nains : Emoro, le plus célèbre d'entre eux (mort en 1992), Joli Bébé, Dokolos et Dominique Mabwa. Une veine particulièrement exploitée avec l'album Bombe Atomique.

Les chansons de Pepe Kalle s'adressent directement au peuple dans un langage accessible (L'argent ne fait pas le bonheur, Dieu seul sait, Simplicité...). Dans la tradition d'un Franco, il s'illustre aussi avec des textes à double sens évoquant, non sans une certaine ironie corrosive, les difficultés de la vie quotidienne de ses compatriotes. Écrite en 1985, sa chanson « Article 15, beta libanga », sera son plus grand succès. Elle rappelle le conseil cynique de « s'en remettre à l'article 15 » que Mobutu avait donné à ses administrés lors d'une de ses allocutions : « Qu'on soit jeune ou vieux / On est tous en face d'une même réalité : la vie difficile / Le cauchemar quotidien / Que faire, sinon se référer à l'Article 15 / « Débrouillez-vous pour vivre » / À Kinshasa ».

Pepe Kalle s'installe ensuite à Paris en 1985. En compagnie de son vieil ami Nyboma (qu'il apprécie depuis l'époque où ils chantaient ensemble dans Bella Bella) et sous la houlette du producteur Ibrahim Sylla, Pepe Kalle s'intéresse au public antillais avec Zouke Zouke puis Moyibi, qui le rend célèbre dans toute la Caraïbe en 1987. Deux autres albums « soukouzouk » mais cette fois en solo, « Pou moun pa ka » bougé et Tiembe raid pa moli, respectivement parus en 1989 et 1990, font mouche dans toute l'Afrique francophone.

Avec « Gérant » en 1991, Pépé Kalle renoue avec le label Syllart et une équipe



de studio « parisienne » sans pareil, reflet de l'extraordinaire creuset qu'a constitué la capitale française pour la musique africaine : Nyboma, Likinga et Luciana, entre autres, sont aux voix ; Boncana Maïga dirige les cuivres ; Manou Lima, aux claviers et à la programmation, fait les arrangements avec Souzy Kasseya, qui intervient à la guitare solo, et Lokassa, dont la guitare rythmique drive tout l'album.

Sa carrière musicale a commencé avec l'Africa Jazz, le groupe du Grand Kalle. Il joue ensuite à Bella Bella et devient le chanteur du Lipua Lipua, où il chante aux côtés de Nyboma Mwandido. En 1972, Kallé, avec Dilu Dilumoma et Papy Tex, quitte Lipua Lipua pour former leur propre groupe nommé Empire Bakuba. Empire Bakuba emprunte le nom d'une tribu guerrière congolaise, et incorpore ostensiblement des rythmes roots de l'intérieur, des sons qui avaient longtemps été mis à l'écart par la rumba populaire. Le groupe connaît un succès instantané, et avec Zaïko Langa Langa, ils sont devenus la bande de Kinshasa la plus populaire. Avec des succès tels que « Dadou » Pépé Kallé et Papy Tex « Sango ya mawa », le groupe est un montage constante sur les cartes. Ils créent également une nouvelle danse, le « kwassa kwassa ».

Lors de leur dixième anniversaire en 1982, le groupe est élu groupe de tête du Zaïre. Tout au long des années 1980, Empire Bakuba continue de visiter longuement tout en produisant pas moins de quatre albums par an. Au milieu de la décennie, on compte de nombreux adeptes à travers l'Afrique francophone centrale et occidentale. Son album de 1986, collaboration avec Nyboma, appelé Zouke Zouke, est une des années les premiers albums les plus vendus.

Mais c'était sa deuxième collaboration avec Nyboma, « Moyibi » (1988), qui a lancé sa popularité dans toute l'Afrique.

Dans les années 1980 et début des années 1990, Kalle fusionné éléments de la version trépidant de soukous produites dans les studios de Paris. Son album datant de 1990, « Roger Mila », un hommage aux exploits du grand footballeur camerounais est un exemple classique de cet arrangement. En 1992, le groupe fait face à sa première grande calamité quand Emoro, nain dansant du groupe, décède lors d'une tournée au Botswana. Malgré ce revers, la popularité de Pepe Kallé continue de monter en flèche dans les années 1990 ; en effet, il sort des albums comme « Gigantafrique », « plus grand que la vie » et « le cocktail ». Il collabore également avec d'autres légendes comme Lutumba Simaro et Nyoka Longo.

Pépé Kallé décède d'une crise cardiaque le 29 novembre 1998. Derrière lui, il laisse ses petits-enfants, Khristivy Ngomora et Olivia Kabasele-Yampanya, qui sont ses héritiers.

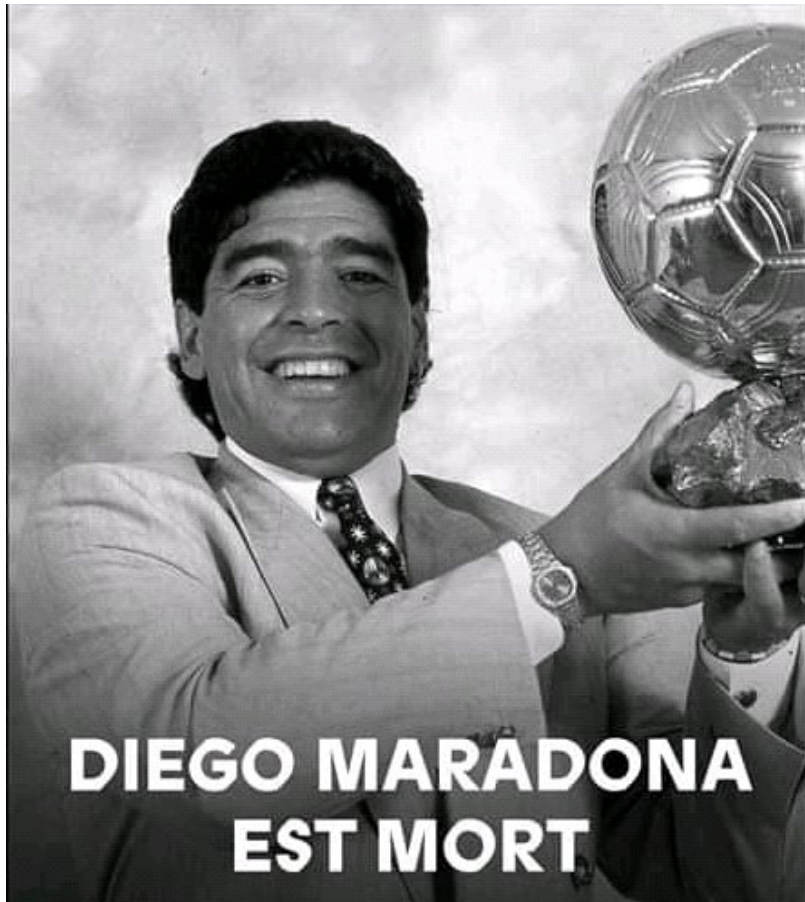
Wikipedia

Décès de Maradona : l'émouvant hommage de Moïse Katumbi

La disparition de Diego Maradona plonge toute la planète dans l'émoi. Des dirigeants du monde aux footballeurs, les hommages viennent de partout ! Le dieu est parti à l'âge de 60 ans et laisse le monde du football dans une grande désolation.

Au pays, le président du TP Mazembe Englebert a rendu hommage à Pibo de Oro sur son compte Twitter « **Une légende du football nous quitte aujourd'hui. Repose en paix #DiegoMaradona. Merci pour tout le bonheur transmis, toutes les émotions passées !** », a écrit Moïse Katumbi.

Malgré une petite taille, Diego Maradona s'est imposé dans le monde du football. Son but de la main contre l'Angleterre sous le maillot de la sélection, son



passage à Naples ou encore à Barcelone, ont fait de l'argentin l'un des meilleurs

footballeurs de tous les temps.

footrdc

MORT DE MARADONA: Zidane, Pelé, Guardiola rendent hommage, le stade de Naples renommé

Diego Armando Maradona, légende du football, est mort à l'âge de 60 ans. Sa disparition a été confirmée par son porte-parole auprès de l'AFP. L'ancien numéro 10 argentin, champion du monde 1986, auteur de la «Main de Dieu» et idole de Naples, souffrait de multiples problèmes de santé. Il avait été récemment hospitalisé.

Le stade de Naples sera renommé en l'honneur de Maradona

Cela va donc très vite. Alors qu'une loi prévoit d'attendre dix ans au moins en Italie pour rebaptiser un édifice en l'honneur d'une personnalité, le stade San Paolo va être renommé en l'honneur de Diego Maradona. La proposition sera, sauf retournement de situation, acceptée ce lundi par la commission de la toponymie de la municipalité de Naples.

Lionel Messi affiche sa tristesse après la disparition de Maradona

Après avoir appris la nouvelle, **Kylian Mbappé** a fait passer un beau message sur **Diego Armando Maradona**. « *Repose en paix légende. Tu restera à jamais dans l'histoire du football. Merci pour tout le plaisir que tu as donné au monde entier* », a écrit le numéro 7 du **PSG** sur les réseaux sociaux. D'autres joueurs en ont également fait de même comme **Lionel Messi**, dont le message était forcément très attendu.

«Il nous quitte mais il ne part pas, parce que Diego est éternel»

Considéré comme la relève de **Diego Armando Maradona** en Argentine, **Lionel Messi** n'a pas manqué de lui rendre hommage à son tour. « *Un jour très triste pour tous les Argentin*

Zidane se dit «profondément» touché

Au micro de la chaîne espagnole **Movistar** après **la victoire 2-0 du Real Madrid contre l'Inter** en Ligue des champions, Zinedine Zidane a salué la mémoire de Diego Maradona. «C'est une perte énorme pour le monde en général, et pour le monde du football», a notamment déclaré l'entraîneur français, qui se dit «profondément» touché. «J'ai gravé dans ma tête son Mondial 1986. Cela nous touche profondément, nous sommes désolés, surtout pour sa famille. Je n'ai pas de mots. Nous sommes très tristes de cette nouvelle», a-t-il conclu.

Le maire de Naples veut donner le nom de Maradona au stade de la ville

«Donnons le nom de Diego Armando Maradona au stade San

Paolo!!!», a plaidé sur Twitter Luigi de Magistris, qui n'est autre que le maire de la ville de Naples. «Diego a fait rêver les gens. Il a racheté Naples grâce à son génie», a aussi écrit l'édile. Rebaptiser le stade est aussi une idée partagée par Aurelio De Laurentiis, le président du SSC Napoli, **comme il l'a fait savoir plus tôt sur RMC et BFMTV.**

Ronaldinho raconte son admiration pour Maradona

Sur les réseaux sociaux, l'ancien footballeur brésilien Ronaldinho a partagé un message touchant: «J'adresse mes sentiments à la famille et à tous ceux qui aiment ce génie. Mon ami, mon idole, mon numéro 10, je te remercie pour chaque moment passé en ta compagnie, que ce soit lors de matchs ou pour un simple dîner. Nos conversations ont toujours été très spéciales et je chérirai tous les moments de joie passés ensemble sur le terrain, où j'étais là pour t'admirer et rendre hommage à ta grandeur».

Les larmes en plein direct de Valdano, champion du monde avec Maradona

Jorge Valdano, devenu champion du monde en 1986 avec Diego Maradona, n'a pu retenir son émotion au moment d'évoquer à la télévision espagnole le décès de l'émblématique numéro dix de l'Argentine.

Pep Guardiola: «Ce qu'il a fait est incroyable»

Victorieux 1-0 contre l'Olympiacos avec Manchester City, Pep Guardiola a réagi après le match à la mort de Diego Maradona: «Ce qu'il a fait pour le monde du football est incroyable. C'est difficile de trouver une personne ou un joueur qui a plus aimé le jeu que lui. Sur tous les plans».



tins et pour le football. Il nous quitte mais il ne part pas, parce que Diego est éternel. Je garde tous les beaux moments que j'ai passés avec lui et je voulais profiter de l'occasion pour adresser mes condoléances à toute sa famille et à ses amis », a posté **Lionel Messi** sur Instagram.

Linafoot D1 : Mazembe - Bazano dimanche à Kamalondo

Le championnat national de football Division 1 risque d'être long que prévu. Le transporteur officiel des équipes engagées en Linafoot D1 ne semble pas faciliter les choses à la commission de gestion. Au moins cinq rencontres sont renvoyées aux calendes Grecques.

Dans un communiqué de presse dont une copie nous est parvenue, le secrétariat de la Linafoot " informe le public sportif en général et les clubs engagés en Ligue 1 et Ligue 2 du re-

port de certaines rencontres suite aux difficultés qu'éprouve le transporteur des clubs ».

Les trois matchs de Sanga Balende prévus en cette fin du mois d'octobre sont reportés. Il faut alors remonter au 12 octobre 2020 pour retrouver les traces du dernier match des anges et saints de Mbujiayi en Linafoot D1. Le match entre le TP Mazembe et Bazano est lui prévu ce dimanche 29 novembre 2020 à Kamalondo.

avec Footrdc.com

Le TP Mazembe suspend Sylvain Gbouhouo

Auteur d'un vilain geste sur un joueur du FC Saint Éloi Lupopo lors du derby disputé dimanche dernier au stade TP Mazembe (1-1), Sylvain Gbouhouo vient d'écooper d'une suspension de 3 matchs. Déjà ce mercredi contre Lubumbashi Sport, le portier international ivoirien a été remplacé par le malien Ibrahim Munkoro.

Selon nos informations, la direction du TP Mazembe n'a pas apprécié, du tout, le coup de

boule donné par Gbouhouo à un joueur de Lupopo, sous l'effet de l'énervement. Ainsi cette sanction est tombée et ne sera probablement pas sans incidence sur sa rémunération. Sylvain Gbouhouo, c'est toujours ce joueur capable de vous impressionner par ses prestations sur le terrain, mais aussi capable de décevoir par son attitude. Il n'est pas à son premier forfait.

Footrdc.com

Un Mazembe de gala humilie Lubumbashi Sport à Kamalondo

Le TP Mazembe recevait à Kamalondo Lubumbashi Sport (14e, 7 pts) pour le compte de la 9e journée de la Linafoot D1. Troisième au classement (13 ps), les Corbeaux pouvaient consolider leur place et mettre la pression sur VClub. Les hommes de Drazen Cvetkovic sortaient d'un nul frustrant contre Lupopo, 1-1 tandis que Lshi Sport a perdu lors de la précédente journée face à JSK (0-1).

Sur la pelouse Mazembe, les locaux n'ont pas tardé à se montrer offensifs. Dès la deuxième minute, Kabaso Chongo trompait Thierry Mbala sur un coup franc de Kinzumbi (1-0, 2e). Acculés, les visiteurs ne savaient pas repousser les incessantes attaques de Mazembe. Kouyaté à la 19e et Kouame (sur pénalty 32e) donnaient même un avantage de trois buts aux locaux.

En deuxième période, Mazembe repartait sur le même

rythme. Les hommes de Mutombo Tshota prenaient un 4e but signé Thomas Ulimwengu dès la 48e (4-0), avant que le tanzanien ne s'offre un double quelques minutes plus tard sur un but de renard (5-0, 53e). Lubumbashi Sport n'y était pas. Avec du sang neuf, les Kamikazes mettaient Ibrahim Munkoro à contribution (62e, 70e, 72e, 89e) sans succès. Malgré quelques velléités offensives de Kamikazes par la suite, c'est Chico Ushindi qui parachevait le succès des siens en fin de match sur un centre kilomètre de Patou Kabangu (6-0, 91e).

Ce succès permet aux Corbeaux de se replacer dans leur course à la première place (16 points). Pour Lubumbashi Sport, c'est une cuisante défaite symbole d'une incostance de l'équipe. Les Rouge et blanc n'ont jamais su contenir les attaques adverses, prenant l'eau de tous les côtés.

Iragi Elisha

Ligue des Champions d'Afrique: la finale ce soir à huis clos

La finale de la Ligue des champions d'Afrique vendredi entre les deux clubs égyptiens d'Al-Ahly et Zamalek se jouera à huis clos au Caire en raison de la pandémie de Covid-19, ont annoncé jeudi les instances du football africain et égyptien.

Dans un communiqué commun, la Confédération africaine de football (CAF) et la fédération égyptienne de football (EFA) ont justifié leur décision en assurant que « leur priorité absolue était d'assurer la sécurité des familles du football égyptiennes et africaines ».

La finale se tiendra donc sans spectateurs vendredi soir dans le stade international du Caire d'une capacité de 74.000 places.

Le Covid-19 est venu perturber les rangs des deux équipes finalistes. Côté Ahly, les joueurs Walid Suleiman, Saleh Gomaa et Aliou Dieng ont été infectés. Côté Zamalek, les joueurs Mahmoud Hamdi « Al-Wansh », Youssef Obama et Abdallah Gomaa ont été testés positifs, ainsi que l'entraîneur adjoint Medhat Abdelhadi.

D'autres joueurs, comme Hazem Emam et Mohamed Hassan de Zamalek, Mahmoud Abdelmoneim « Kahraba » sortent de convalescence.

Dans leur communiqué, la CAF et l'EFA souhaitent que le match inédit entre les deux équipes égyptiennes serve « de message au monde entier, quant à la capacité de l'Egypte et du continent africain à organiser de grands événements sportifs qui reflètent le niveau de développement technique du football africain ».

Sur fond de la plainte de JC Muyambo

E. Stoupis rattrapé par la justice !

Emmanouil Stoupis, le Grec qui s'est rendu célèbre en étant à la base du faux procès qui a contraint à l'exil l'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga l'empêchant par la même occasion de se présenter à la présidentielle de 2018, est tombé dans les filets de la justice jeudi à Kinshasa. C'est ce que rapporte une dépêche de Rfi qui indique que l'homme a été arrêté à la suite de la plainte déposée par Jean Claude Muyambo, victime avec Moïse Katumbi, de l'escroquerie de ce sujet grec qui a été utilisé par le régime Kabila pour punir, mieux, tuer politiquement tous les Katangais qui s'étaient opposés au troisième mandat de l'actuel chérif de Kingakati.

Un criminel revient toujours sur le lieu du crime. Cette constante policière s'applique dans le cas d'espèce à un sujet grec du nom de Emmanouil Stoupis, chargé à l'époque d'exécuter une sale besogne en échange d'espèces sonnantes et trébuchantes offertes par le régime de Kabila en 2015. On peut dire aujourd'hui que sa mission a été accomplie car le tueur à gages a, par sa fausse accusation de spoliation d'immeuble, empêché Moïse Katumbi Chapwe, candidat déclaré en 2016, de se présenter à l'élection présidentielle de 2018. Le jugement



rendu en l'absence du concerné par le tribunal de Kamalondo sous l'instigation de l'ancien directeur général de l'Anr (Agence nationale des renseignements) avait contraint l'ancien gouverneur du grand Katanga, déjà en Europe pour des soins médicaux appropriés, à un exil politique forcé. Ce dernier a dû attendre l'avènement du nouveau régime pour rentrer dans son pays en homme libre car le faux jugement et autres montages judiciaires sont tombés

caducs.

Ex-Dg Anr, Kalev bientôt à Makala

A malin, malin et demi. Le Grec croyait qu'il était facile de tirer un trait sur un dossier judiciaire qui a mis en danger la carrière politique, de même que l'intégrité physique des personnalités qui ne le méritaient pas. Loin s'en faut. Après la plainte de Jean Claude Muyambo, d'autres sont en confection. Elles se-

ront déposées dans les prochains jours par les avocats de Moïse Katumbi et de son ainé Raphael Katebe Katoto, propriétaire incontesté jusqu'à ce jour des bâtiments querellés. A l'époque, son témoignage, de même que l'exhibition des documents relatifs à cette acquisition ont été rejetés d'office. D'ores et déjà, d'aucuns estiment qu'un gros poisson du régime déchu pourrait lui aussi tomber dans les filets de la justice pour avoir joué le rôle de chef d'orchestre de tous les ennuis judiciaires subis par le président d'Ensemble pour la République et l'ancien bâtonnier du Ka-

tanga. Les dépositions et autres témoignages fournis par Emmanouil Stoupis enfonceront le Terminator de celui qui est surnommé depuis peu « Shina Rambo ». Il semble aussi que d'autres victimes saisisent l'occasion de cette arrestation pour rompre leur peur et faire des révélations intéressantes sur le régime sanguinaire et tortionnaire de Joseph Kabila. Avec, à la manœuvre, le tout puissant Kalev Mutond.

LR

Emmanouil Stoupis a permis, en quelques mois seulement, de mener devant la justice deux figures de l'opposition katangaise.

Une arrestation et une condamnation. En moins d'un an et demi, le mystérieux Grec Emmanouil Stoupis a réussi à accrocher deux opposants congolais à son tableau de chasse judiciaire. Il y a d'abord eu Jean-Claude Muyambo, l'ancien bâtonnier de Lubumbashi, détenu depuis janvier 2015. Puis l'ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, condamné à trois ans de prison et à 1 million de dollars (907 millions d'euros) de dommages et intérêts le 20 juin.

Le départ pour la Grèce

Avant de devenir aussi procédurier, ce quinquagénaire était largement inconnu au Congo, son pays de naissance. Arrivé du temps de la colonisation belge, son père, Alexandros, fut un collaborateur de l'Union minière du Haut-Katanga. Après l'indépendance, en 1960, ce dernier se constitue un patrimoine immobilier à Lubumbashi, Kolwezi, Mushasa et Kasaji notamment.

La famille quitte le pays en 1974, alors

Qui est ce mystérieux Grec qui a réussi à traîner Katumbi et Muyambo devant la justice ?

qu'Emmanouil est encore enfant. Les Stoupis ont d'abord conservé des immeubles au Katanga, mais ils seront saisis dans le cadre de la politique de « zaïrianisation » voulue par Mobutu. C'est ainsi que Raphaël Katebe Katoto, le demi-frère de Moïse Katumbi, récupère l'immeuble de Lubumbashi en 1976. Selon les avocats de Stoupis, Katebe aurait dû le restituer une décennie plus tard, lorsque Mobutu a fait machine arrière. Mais les Stoupis ne s'en sont pas inquiétés avant 2002.

Récupération des biens immobiliers familiaux

Cette année-là, Emmanouil, qui réside désormais en Grèce et ne parle quasiment plus français ni swahili, recrute Jean-Claude Muyambo, alors bien vu du gouvernement, pour remettre la main sur les immeubles.



En 2014, il change subitement de conseil et recrute Me Ambroise Kamukuny. Ce nouvel avocat n'est pas n'importe qui : député de la Majorité présidentielle, élu en 2011 à Kazumba (Kasaï-Central), il est aussi l'avocat de Kalev Mutond, le chef de l'Agence nationale de renseignement (ANR) – autrement dit l'un des hommes les plus influents du pays, très proche du président Kabila.

Comment Stoupis en est-il arrivé à faire appel à lui ? « Un ami nous a mis en contact », répond l'avocat. Il ne dit pas

qui, mais précise que son client « n'a pas de motivation politique » : « C'est un homme sans emploi à ma connaissance et qui a peu de moyens. D'ailleurs, il ne me paie pas. Nous sommes convenus que je me rémunérerais sur une partie des indemnités. »

Troublante coïncidence

Toujours est-il que le nouveau duo se retourne contre Muyambo, accusé d'avoir profité des mandats de recouvrement confiés par Stoupis pour vendre ses biens à son propre compte. Hasard ? Les ennuis de Muyambo coïncident aussi avec le début des tensions entre l'entourage du président et les Katangais qui s'opposent à son maintien au pouvoir au-delà de la fin de 2016.

Muyambo est arrêté à Kinshasa, le 20 janvier 2015, alors que les manifestations anti-Kabila qu'il est venu soutenir battent leur plein. Le 10 juin 2016, Stoupis attaque ensuite Moïse Katumbi pour spoliation devant le tribunal de Lubumbashi. Fait troublant : les avocats de Stoupis ne se sont pas contentés de demander des dommages et intérêts. Ils ont aussi réclamé une peine d'inéligibilité à l'encontre de Katumbi.

Par Pierre Boisselet